



Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Selon les responsables des institutions européennes des droits de l'homme, les attaques contre les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants sont inacceptables

Vienna/Strasbourg/Varsovie, le 21 Mars 2016 – À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, les responsables des principales institutions intergouvernementales des droits de l'homme en Europe réclament une réaction forte aux attaques xénophobes menées contre des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés et demandent aux gouvernements et aux pouvoirs publics de respecter leurs obligations internationales en la matière.

Alors que les noyades se poursuivent en Méditerranée parce que des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants continuent de risquer leur vie pour se mettre en sécurité, l'heure est venue de confirmer notre engagement envers le droit à la vie et à la dignité, ont déclaré Michael O'Flaherty, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA), Michael Georg Link, directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, et Christian Ahlund, président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe.

« Alors que l'Europe doit faire face à la plus grave crise migratoire depuis la Seconde Guerre mondiale, l'élimination de la discrimination raciale est une priorité plus grande qu'elle ne l'a jamais été », a affirmé le directeur de la FRA, Michael O'Flaherty. « Notre continent doit éradiquer toute trace d'exclusion et de marginalisation de l'étranger s'il veut relever le défi. Les traités internationaux relatifs à la lutte contre le racisme constituent la feuille de route à suivre. »

Dans plusieurs pays, on observe une augmentation sensible des attaques contre les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, dont certaines leur ont coûté la vie. Les discours de haine tirés de l'hostilité à la diversité ethnique, religieuse et culturelle sont exprimés de plus en plus ouvertement, non seulement par des groupes extrémistes, mais aussi par des responsables politiques de toutes tendances et sur les réseaux sociaux. Cette rhétorique alimente l'intolérance à l'égard des minorités ethniques et religieuses et rend d'autant plus urgente une action immédiate et déterminée des gouvernements et des pouvoirs publics.

« L'expérience passée a montré que la démocratie peut être ébranlée et balayée lorsque des appels visant à nier le droit à l'égalité et à la dignité des plus vulnérables sont entendus et suivis », a affirmé le président de l'ECRI, Christian Ahlund. « Il est donc capital de décourager et de prévenir les discours haine en démontrant le danger qu'ils représentent et en les contrant. »

Afin d'endiguer la propagation des préjugés, une éducation et une formation aux droits de l'homme touchant toutes les tranches d'âge et toutes les professions sont vitales.



« Compte tenu de la situation actuelle, il est capital de réaffirmer notre engagement envers les valeurs et les principes de tolérance, d'égalité et de non-discrimination », a indiqué Michael Link, directeur de l'OSCE/BIDDH. « Nous avons le devoir de condamner les crimes de haine et toutes les autres manifestations de racisme et de xénophobie, de réagir rapidement et efficacement à tout comportement intolérant et de lutter contre les discours de haine dans les messages que nous délivrons. En parallèle, nous devons tout particulièrement insister sur la sensibilisation et sur d'autres initiatives éducatives visant à lutter contre les messages racistes et à promouvoir la compréhension mutuelle. »

Les responsables des trois organisations lancent un appel en faveur d'un renforcement des efforts aux niveaux international, national et local en vue de combattre le racisme et la discrimination et plaident pour la poursuite de leur coopération afin de tirer le meilleur parti des efforts déployés en la matière.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : media@fra.europa.eu

Tél. : +43 158030-642

Notes aux éditeurs :

- Les Nations Unies ont choisi le 21 mars comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en 1966, en mémoire des 69 personnes tuées six ans plus tôt à Sharpeville (Afrique du Sud) au cours d'une marche pacifique de protestation contre l'apartheid.